

CHAMPIONNAT N2 MOULINET ZONE C

CLAMECY (58) les 24, 25 et 26 mai 2024



SHIMANO



SPORT PROPRE = SPORT SANS DOPAGE

MOTS D'ACCUEIL

Bienvenue en terre Nivernaise

Nous sommes très heureux d'accueillir une nouvelle fois une épreuve Nationale dans notre département.

Nous avons choisi un nouveau parcours en rivière, l'Yonne à Clamecy.

Je souhaite remercier la municipalité pour ses infrastructures, l'APPMA La Vandoise ainsi que toute l'équipe du CDPS 58 pour son implication dans ce championnat.

Nous mettons tout en œuvre pour que ce championnat moulinet soit une réussite, et que le meilleur gagne

Philippe LAUMAIN
Président du CDPS 58

Chers amis pêcheurs,

Au nom des membres du CR BOURGOGNE FRANCHE COMTE Commission eau douce, c'est avec un réel plaisir que nous vous accueillons sur les berges de l'Yonne à CLAMECY pour cette 1^{ère} Division Nationale Moulinet.

Mes plus sincères remerciements au CDPSed 58 qui a bien voulu prendre en charge l'organisation de cette compétition nationale ainsi que l'APPMA locale pour leur soutien.

Je vous souhaite à tous un bon championnat.

Angélique FAUCHER
Présidente du CR Bourgogne Franche-Comté

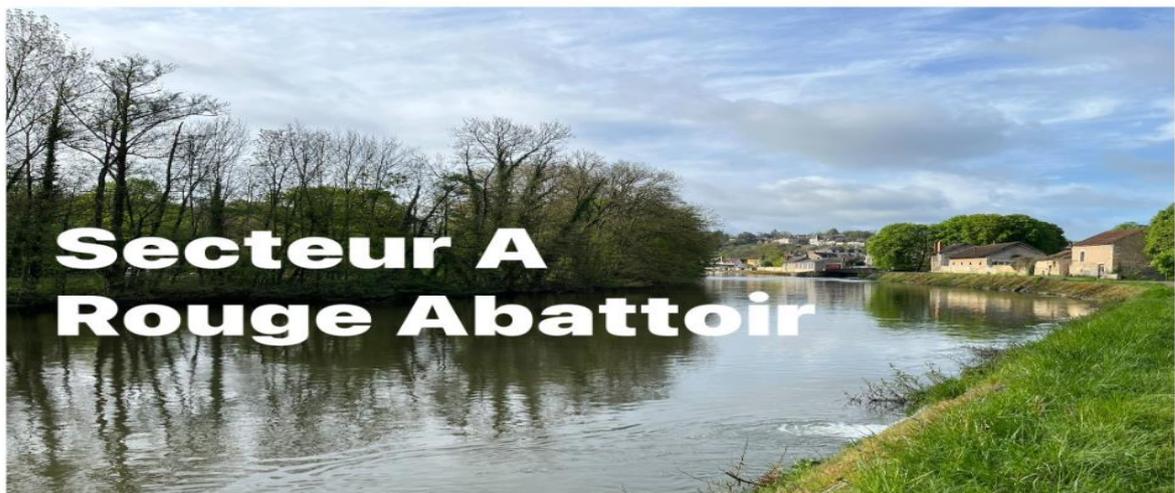
Infos SITE et SECTEURS

Poissons dominants | BREMES – GARDONS – TANCHES

	Accès	Points GPS	Chariot
Secteur A	ROUGE : CLAMECY ABATTOIRS		NON
Secteur B	JAUNE : EGLISE		OUI
Secteur C	BLEU : TAMBOURINETTE		OUI

Anguille	Interdite
Brochet	60cms
Sandre	50cms
Truite	25cms

	Profondeur	Vitesse du courant
Secteur A	3 M	LENT
Secteur B	3 M	LENT A RAPIDE
Secteur C	2 M	LENT



LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	8 Mètres	
Amorce	17 Litres	
Esches totales	2 Litres	
Fouillis	½ Litres	
Vers de vase	¼ Litres	Compris dans le Fouillis
Vers de terre	½ Litres	Non coupés

HORAIRES

	Vendredi	Samedi	Dimanche
Rendez-vous	8 H 00	8 H 30	9 H 00
Tirage au sort	8 H 30	9 H 00	
Entrée dans les box	9 H 30	9 H 30	9 H 30
Début des contrôles (*)	11 H 00	11 H 00	11 H 00
Amorçage	11 H 50	11 H 50	11 H 50
Début de la manche	12 H 00	12 H 00	12 H 00
5 minutes	15 H 55	15 H 55	15 H 55
Fin de la manche	16 H 00	16 H 00	16 H 00
Palmarès			17 H 00

(*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

Lorsque la quantité d'esches est supérieure à 2 litres, les esches pour l'hameçon sont comprises dans cette quantité (excepté les esches aquatiques présentés dans l'eau et les petits vers de terre pour l'hameçon présentés dans de la terre).

Points de rendez-vous

	Sur place	Autre	Points GPS
Vendredi		PARKING DE LA TAMBOURINETTE CLAMECY	47.455326 – 3.526972
Samedi		IDEM	
Dimanche		IDEM	
Palmarès		IDEM	

Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	Philippe LAUMAIN	06 08 26 16 98	philippelaumain@orange.fr
Forfait	Edmonde VILAIN	06 70 19 48 33	evilain@ffpsed.fr
Forfait dernière minute	Patrick AUJON	06 19 60 48 76	paujon@ffpsed.fr

Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un Championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve.

Règlement particulier

Pour le secteur A – ROUGE Prévoir une grande bourriche (minimum 4 Mètres)

Chariot pour les 2 autres secteurs (petites distances à faire en chariot)

Restauration et hébergements

Camping Municipal de Clamecy : mobil home 4/6 personnes ou 6/8 personnes

- Maison de la rivière
- Gite de la rivière
- La Petite maison de Chevroches
- La Maison d'Estelle
- Camping USHUAÏA – Au bois joli
- Gite de Laurelie
- Gite en Forterre
- Charmante maison Bourguignonne - Tannay
- Gites de France

Restauration, Buvette sur place pendant les 3 jours